

Puisieurs autres tentatives judiciaires, ayant réellement le même but, furent faites non contre le pétitionnaire, mais contre la compagnie dont il est un des administrateurs et cela par devant la justice commerciale Brésilienne.

Lors de ces attaques, les plus puissantes influences politiques ou autres, se manifestèrent soit contre lui, soit contre la Compagnie dont il est un des administrateurs.

Dernièrement un puissant syndicat Franco-Brazilien fit des efforts sans précédents pour détourner les justices de ces deux pays du chemin de l'impartialité et du droit. A la tête de ce syndicat se trouve le groupe "Prado" qui avait avec

l'appui de grandes influences
dans les milieux gouvernemen-
taux brésiliens et français, réali-
sa pour le compte du Gouvernement
français, la célèbre affaire de l'achat
de 2 millions de sacs de café,
affaire qui fut sérieusement discutée
dans les Chambres des Députés du Brésil
et de la France en vue des énormes
benefices que cette affaire
occasionna; il fut répété avec
insistance dans les parlements
de ces deux nations que les
personnalités gouvernementales,
en question n'ont pas été stran-
gères à ces benefices.

La pétitionnaire de même que
la S. Paulo Motheru ont reçu

tra sur leur chemin le poids des mêmes influences au service de leur adversaires.

La pétition initiale au procès en nullité intenté par ce syndicat a la La Paul Nuthren est datée du 6 Mai 1918. La requête au Procureur de la République à Paris, à laquelle se réfère la commission rogatoire est datée du 26 Mai 1918.